



## PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 11 avril 2018

Vitry aux Loges

L'Assemblée générale de la FFACCC, régulièrement convoquée, s'est déroulée le jeudi 11 avril 2018, dans la salle des fêtes de Vitry aux Loges (Loiret) sous la Présidence de M. Alain CLAVIER.

Présents : 22 clubs – Représentés 5 (A3CV, AOCC, DIGNE LES BAINS, CCCPCA, DETHLEFFS)  
Absents non représentés : 2 (ACCA, IPA France)

### **Préambule :**

Les règles de vote pour les clubs sont rappelées, à savoir :

- 1 vote pour les clubs jusqu'à 99 adhérents
- 2 votes pour les clubs de 100 à 249 adhérents
- 3 votes pour les clubs de plus de 250 adhérents.

Le point « questions diverses » est ajouté à l'ordre du jour car il a été oublié.

*Voté à l'unanimité*

La séance est ouverte à 11h47minutes

### **1 Procédure de vote :**

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité, à l'exclusion du vote pour le Comité Exécutif qui se fera à bulletins secrets.

### **2 Rapport moral du Président**

Le Président rappelle

- L'organisation et le succès  
du Forum des Voyages à Meillant,  
de l'Euro camping Car à Avignon, tout en regrettant l'absence de certains clubs de la  
fédération.
- L'intervention auprès de différents services et de M. Castaner concernant la taxe à l'essieu
- La participation aux réunions du CLC en 2017 et 2018
- Le développement de la communication :
  - o Articles dans Le Monde du Camping Car
  - o Impression de 15000 triptyques avec un contenu actualisé
  - o Réponses aux attaques dans la presse
  - o Page facebook : axée principalement dorénavant sur les incivilités
- Adaptation du bulletin d'inscription aux nouvelles dispositions du Code du tourisme
- Présence au Salon VDL du Bourget
- Gestion de la base en ligne

*Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

### **3 Situation financière :**

La situation financière est saine ; le résultat de l'année est positif. Tous les clubs ont été remboursés, y compris les intérêts pour certains.

Lecture du rapport établi par Jeanine Auderset, commissaire aux comptes et proposant de donner quitus à la trésorière.

*Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité*

#### **4 Affectation des résultats de l'EURO CC :**

Le bénéfice de l'Euro Cc s'élève à 17405,96 euros. Chaque organisateur, UCCF – CCCRA - FFACCC recevra 5800 euros.

*Vote : adopté à l'unanimité*

#### **5 Renouvellement du commissaire aux comptes**

Une seule candidature présentée, celle de Jeanine Auderset

*Vote : adopté à l'unanimité*

#### **6 Renouvellement du Comité exécutif**

Danielle Roziau et Jean-Pierre Ruellé présentent leurs motivations.

Le vote a lieu à bulletin secret. Le Président rappelle que l'élection se fait à la majorité simple.

Résultat : 40 votes

Danielle Roziau : 32 voix

Jean-Pierre Ruellé : 40 voix

*Les 2 candidats sont élus au Comité exécutif*

#### **7 Assurance Annulation – Arrivée tardive – Interruption**

Le Président soumet au vote l'adoption de cette assurance par la fédération afin qu'il puisse, ou non, signer le contrat

*Vote : adopté à l'unanimité*

#### **8 Position de la FFACCC vis à vis de la FICM**

Il est rappelé le manque total d'investissement de la FICM dans la préparation de l'EURO CC alors que ce rassemblement est placé sous son égide. De même l'inaction de la FICM auprès des instances européennes est flagrante.

Il est proposé soit de sortir de suite de la FICM, soit de patienter 1 an afin de constater, ou non, une évolution avant de prendre une décision.

Vote :

*Sortie immédiate : refusé à l'unanimité*

*Sortie différée ; adopté à l'unanimité*

#### **9 Quitus sur les travaux des commissions :**

*Quitus adopté à l'unanimité pour chacune des quatre commissions :*

Partenariat – Salon VDL – Vadrouille – Protection juridique

#### **10 Questions diverses**

10a : Nomination de Bernard Depierre comme administrateur de la base en ligne afin de seconder Alain CLAVIER

*Vote : adopté à l'unanimité*

10b : frais de déplacements portés à 0,28€ du kilomètre au lieu de 0,25€

*Vote : adopté à l'unanimité*

10c : Le CA et l'AG de l'automne 2019 se tiendront en même temps que le forum 2019 à ST Amand Montrond (avant ou après) ceci à titre d'essai.

*Vote : adopté à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie l'ensemble des participants et déclare la clôture de l'Assemblée générale à 12heures 48 minutes.

Le secrétaire de séance  
Jean-Pierre RUELLÉ

Le Président  
Alain CLAVIER

